

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL1521

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Fesneau, rapporteur et Mme Braun-Pivet, rapporteure

-----

### ARTICLE 8

Après le mot :

« environnementale »,

supprimer le signe :

« , ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.